



## DECISION N° D-2024-50

### Marché de prestation pour la vérification de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif - Attribution

#### Le Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise,

- Vu l'article L.5211-2 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n°56/2020 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 d'élection du Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise ;
- Vu la délibération n°78/2024 du Conseil Communautaire du 19 septembre 2024 autorisant le Président ou son délégué à prendre toute décision concernant la passation, la conclusion et l'exécution de marchés publics ;
- Vu la consultation lancée le 2 octobre 2024 en appel d'offres ouvert, pour la réalisation de prestation pour la vérification de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif ;
- Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 5 décembre 2024 décidant d'attribuer le marché au cabinet EF ETUDES au regard des critères précisés dans le règlement de la consultation ;
- Considérant les sommes qui seront inscrites au budget annexe Assainissement de la Communauté de communes du Pays de Falaise pour les exercices concernés du fait de la durée du marché ;

#### **DECIDE**

##### **ARTICLE 1**

De conclure le marché pour la réalisation de prestation pour la vérification de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif avec la société EF ETUDES pour un montant de 204 705,00 € HT au regard de la quantité estimée de contrôles et pour une durée de 4 ans.

##### **ARTICLE 2**

La Directrice Générale des Services de la Communauté de communes est chargée de l'exécution de la présente décision.

##### **ARTICLE 3**

Il sera rendu compte de cette décision auprès du conseil communautaire.

Certifié exécutoire,  
Compte tenu de la publication le  
20/12/2024

Et de sa transmission en Préfecture le  
17/12/2024

Fait à Falaise, le 17 décembre 2024

Le Président,  
Jean-Philippe MESNIL